

COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADÉMIQUE

- NATURE : Le Comité d'appel du Sénat académique est un comité permanent qui relève du Sénat. Ses décisions sont sans appel. Cf. Article 43. *Statuts et règlements.*
- MANDAT : Au nom du Sénat, et compte tenu des attributions du Comité d'attestation d'études, le Comité d'appel :
- 1) examine, juge et sanctionne tout grief présenté par une étudiante ou un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études;
 - 2) examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de toute étudiante ou tout étudiant;
 - 3) en cas de violation d'un règlement de l'Université, le Comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.
- NOMBRE : 8 membres.
- QUORUM : 4 membres, dont la ou le président, une étudiante ou un étudiant, une professeure ou un professeur et une doyenne ou un doyen.
- DURÉE DU MANDAT : 2 ans, renouvelable 1 fois, à l'exception de la vice-rectrice adjointe ou du vice-recteur adjoint à l'enseignement, nommé d'office.

Tout membre du Comité se trouvant en conflit d'intérêts, quelle qu'en soit la raison, doit se désister.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du Comité d'appel, le Sénat nomme des substituts pour les membres suivants : la présidente ou le président, les deux étudiantes ou étudiants, les deux professeures ou professeurs; et la doyenne ou le doyen et leur mandat est de deux ans, renouvelable. À l'exception de la présidence, ces personnes sont membres du Sénat.

Nonobstant ce qui précède, le mandat d'une ou d'un membre ou d'une ou d'un membres substitut se termine lorsqu'elle ou il perd sa qualité de sénatrice ou sénateur.

COMPOSITION

Qualité	Membre	Période d'exercice
Étudiante/étudiant membre du Sénat, élue/élu par le Sénat	Hachey, Samuel	2022 05 – 2024 04
	Osundu Orlachi, Jovial	2022 05 – 2024 04

Qualité	Membre	Période d'exercice
Étudiante/étudiant membre du Sénat, élue/élu par le Sénat (suite) Suppléantes/suppléants	Francis Bourgoïn Céleste Lee Branch Maxime Roy	2022 05 – 2024 04 2022 05 – 2024 04 2022 05 – 2024 04
Professeure/professeur membre du Sénat, élue/élu par le Sénat Suppléantes/suppléants	Laplante , Gabriel Levesque , Robert Claudine Auger Jeanne Godin Julien Massicotte	2022 08 – 2024 08 2022 11 – 2024 11 2022 08 – 2024 08 2022 08 – 2024 08 2021 08 – 2023 08
Doyenne/doyen , élue/élu par le Sénat	Cormier , Marianne	2022 08 – 2024 08
Suppléante/suppléant	Natalie Carrier	2021 03 – 2023 03
	Pierrette Fortin	2022 11 – 2024 11
Président : Candidat choisi à l'extérieur de l'Université qui est recommandé par le Bureau de direction et élu par le Sénat académique (sans y avoir de voix délibérative) <i>De préférence, un professeur, une professeure, un administrateur ou une administratrice académique à la retraite</i>	Couturier , Jacques Paul	2021 08 – 2023 08
Suppléante		
Vice-rectrice adjointe à l'enseignement ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative)	Dawes , Elizabeth	D'office
Secrétaire générale ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative), invitée au besoin	Castonguay , Lynne	D'office
Responsable du Service des dossiers ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative)	Doiron , Sylvie, <u>secrétaire</u>	D'office
Registraire ou sa déléguée ou son délégué (sans y avoir voix délibérative), invité au besoin	Wheaton , Stéfanie, invitée au besoin	D'office